

Compte-rendu du Conseil Municipal

Du 11 décembre 2020

Convocation : 04/12/2020.

Étaient présents : Martine BESSIERE, Frédéric BECAMEL, Laurence LAURENT, Jean SALVAN, Pierre BOULDOIRES, Pierre VAYSSADE, Christophe CLAMENS, Jennifer GASC, Sébastien LAURENT, Christiane LUTRAND, Martine BATUT.

Secrétaire de séance : Frédéric BECAMEL.

1°) Délibération pour la validation du Rapport sur la Qualité et le Prix du Service de l'assainissement 2019.

Le rapport reprenant le nombre d'abonnés, le nombre d'habitants desservis, le linéaire de réseaux ainsi que le mode de gestion et le volume facturé concernant la station d'épuration et le service d'assainissement pour l'année 2019 a été présenté au Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité.

2°) Délibération pour la mise en place du régime d'astreinte sous réserve de l'accord du Comité Technique Départemental du centre de gestion

Les agents en charge du déneigement se verront attribués 2 week-ends d'astreinte par mois par roulement. (Environ un week-end sur deux pour chaque agent).

Approbation à l'unanimité.

3°) Délibération concernant les tarifs de location de la salle des fêtes

Après présentation des tarifs de location de la salle des fêtes en vigueur, le Conseil Municipal se prononce pour un maintien de ces tarifs en 2020.

Approbation par 10 voix pour et 1 abstention.

4°) Questions diverses :

- ❖ Suite à la vérification annuelle du clocher, un audit complet va être réalisé par l'entreprise BODET Campanaires afin de faire un bilan sur les travaux futurs à réaliser, avec les travaux dits urgents et ceux à prévoir pour la conservation de celui-ci.
- ❖ Délibération pour l'adhésion au Centre national d'Action Sociale pour les agents titulaires de la collectivité à compter du 1^{er} janvier 2021. Approbation à l'unanimité des membres présents.
- ❖ Dénomination des voies, secteur du Bouyssou : choix de noms de rue pour ce secteur : **Rue de la Sistre** pour le côté parking, avec les Airelles, le Panoramique, la billetterie, Perce-Neige et **Route du Trap** pour les gîtes et chalets de CONQUET jusqu'au Buron du Trap.
- ❖ Régis CHARDAIRE propose de racheter « la ruine » sous sa propriété au prix de 1 000€. La proposition est refusée à l'unanimité.
- ❖ Entretien des chemins : Concernant l'achat de pierres ou tout-venant pour le chemin des Carriérettes, le conseil municipal refuse de donner de la pierre. Les chemins sont entretenus au fur et à mesure des besoins par la commune.
- ❖ Concernant le remplacement des auges sur les parcelles de biens de section, il est précisé que celui-ci est à la charge des locataires.

❖ **Lotissement Les Oulières :**

- Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le projet n°2 du Cabinet ABC pour la future route du lotissement.
- Pour le réseau pluvial, le conseil municipal souhaite faire une seule traversée de route au niveau de la départementale et faire réaliser l'accotement avec des tuyaux. Trois entreprises seront consultées : SARL ALARY, EGTP et GCTS SERVANT.

La séance est levée à 23h15.